



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 119583

## Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur ses déclarations de vendredi 16 février devant la conférence des présidents d'universités. Il s'y était prononcé à cette occasion pour une multiplication par 4 ou 5 des frais d'inscription à l'université, pour l'autonomie des universités, avec les risques de renforcement des inégalités entre universités et entre filières qu'elle induit, et pour la mise en place de filières de premier cycle « exigeantes » (doit-on entendre par là « sélectives » ?). Il lui demande comment cette politique de privatisation larvée des universités, par l'imposition de procédés de gestion de type managérial, et de sélection sociale par l'argent serait compatible avec les exigences élémentaires de libre accès à l'éducation et au savoir.

## Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119583

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 2040